

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01746

Numéro SIREN : 811 721 687

Nom ou dénomination : DIGIAPP

Ce dépôt a été enregistré le 10/06/2022 sous le numéro de dépôt 10053

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*04

Désignation de l'entreprise : SAS DIGIAPP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 2 ALLEE CHARLES DARWIN LOT 3-2 ETAGE 3 34170 CASTELNAU LE LEZ		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 81172168700036			Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 31/12/2021				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
AC11F IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	11 673	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
			Autres participations	CU	CV	
			Créances rattachées à des participations	BB	BC	
			Autres titres immobilisés	BD	BE	
			Prêts	BF	BG	
			Autres immobilisations financières*	BH	BI	4 100
TOTAL (II)		BJ	BK	18 237	11 673	6 564
AC11F CIRCULANT I	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	53 529	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	847 737	
		Autres créances (3)	BZ	CA	42 303	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités	CF		CG	522 423		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	407		
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 466 398		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	1 484 635	273 827	1 210 808
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2022 -NOT-SD

"Certifié conforme à l'original"

[Signature]

2

BILAN - PASSIF avant répartition

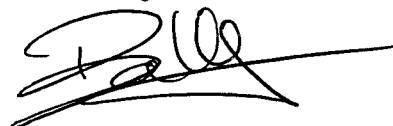
DGFIP N° 2051 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS DIGIAPP		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 14 142)			DA	14 142	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	29 031	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 414	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	346 333	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	59 402	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	450 322	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligatoires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	409 782	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	126 392	
	Dettes fiscales et sociales			DY	223 520	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	792	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	760 486		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 210 808		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	400 414
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	20 509	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

"Certifié conforme à l'original"



SAS DIGIAPP
Société par actions simplifiée
Au capital de 14 142€
Siège social : 2 Allée Charles Robert Darwin 34170
Castelnau le lez
RCS : 811721687

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE en date du 7 juin 2022
--

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX

Le SEPT JUIN, à HUIT HEURE,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation du président.

Sont présents ou représentés :

- AB DEVELOPPEMENT SASU	
Propriétaire de	8485 actions
- PMB CONSULTING	
Propriétaire de.....	1415 actions
- Entreprendre SA	
Propriétaire de.....	4242 actions

Soit un total : 14 142 actions.

Sur les 14 142 actions composant le capital social, AB DEVELOPPEMENT préside la réunion en sa qualité de président.

Il constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié du capital.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2021,
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au président, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis Monsieur le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport de gestion du président sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce,
- Approbation des comptes et affectation des résultats,
- Quitus au président,
- Rémunération du président,
- Questions diverses.

Monsieur le président donne ensuite lecture des rapports du président et ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31/12/2021, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, s'élevant à 59 402 euros, de la manière suivante :

- en totalité au compte "autres réserves", soit	59 402 €
Total.....	59 402 €

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes</u>
31/12/2018	0.00 €
31/12/2019	0.00 €
31/12/2020	0.00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.227-10 code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 223 du code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

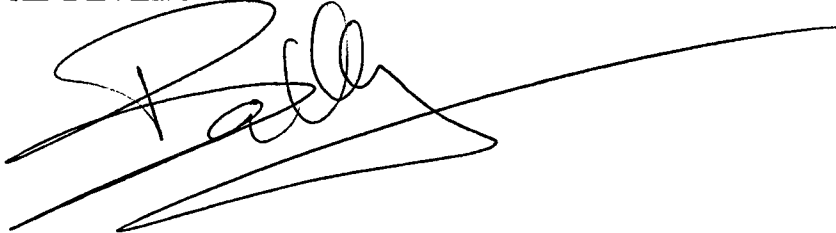
L'assemblée générale attribue au président une rémunération annuelle brute, pour cet exercice de 105 162 euros, outre le remboursement de ses frais sur justificatifs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

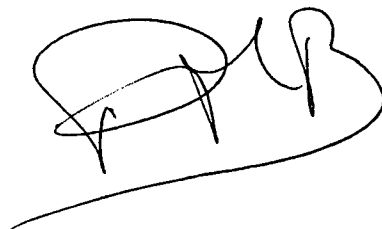
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'ensemble des associés.

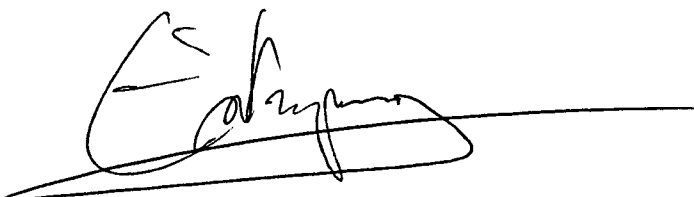
- AB DEVELOPPEMENT

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

- PMB CONSULTING

A handwritten signature in black ink, featuring a large, bold 'P' followed by 'MB' and a long horizontal stroke at the bottom.

- ENTREPRENDRE SA

A handwritten signature in black ink, starting with a large 'E' and followed by a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom.